



Calendrier Maîtres-éleveurs – 2020

Octobre 2020	Ronde préliminaire d'évaluation des Maîtres-éleveurs Envoi de la mise à jour des points aux membres
Janvier 2021	Ronde finale d'évaluation des Maîtres-éleveurs Communiqué de presse sur les Maîtres-éleveurs
Avril 2021	Remise des plaques au Congrès Holstein à Ottawa (Ontario)

Règlements des Maîtres-éleveurs

Sur une période de 16 ans de naissances (2020 : naissances de 2001 à 2016)

- ┌ Selon le préfixe inclus dans le nom de l'animal
- ┌ Moyenne minimale de 7 femelles (pureté de 75 % et +) par année de naissance
- ┌ Une ou plusieurs femelles nées et enregistrées au cours de 14 sur les 16 années
- ┌ Les animaux ayant contribué des points à une précédente plaque ne contribuent pas de points à une plaque subséquente

COMPTE DES ENREGISTREMENTS ET POINTS/ENREGISTREMENT DE FEMELLE

Compte des enregistrements (A)	Femelle 75 % pure ou mieux – née entre 2001 et 2016 exclue si exportée avant l'âge de 3 ans
Nombre d'années (B)	nombre d'années avec une ou plusieurs femelles enregistrées [dans Compte des enregistrements (A)]
N ^{bre} moyen d'enregistrements de femelles par an (C)	Compte des enregistrements (A) / nombre d'années (B)
Animaux admissibles à contribuer des points (D)	toutes les femelles [dans Compte des enregistrements (A)] et les mâles
Points accumulés (E)	total des points pour tous les animaux admissibles selon le tableau des points
Points accumulés par enregistrement de femelle (F)	points accumulés (E) / n ^{bre} moyen d'enregistrements de femelles par an (C)

Maîtres-éleveurs – 2020

Membres admissibles au titre de Maître-éleveur

(2020 : 3 950 MEMBRES)

GROUPES DE MEMBRES SELON LA MOYENNE DU N^{BRE} D'ENREGISTREMENTS DE FEMELLES PAR AN (C)

7 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 39	40 à 59	60+
N ^{BRE} DE TROUPEAUX (2020)						
673	766	686	517	543	480	285
ENREGISTREMENTS DE FEMELLES (2020 : NÉES DE 2001 À 2016)						
126 019	212 729	244 092	224 359	296 841	364 197	432 052
POURCENTAGE D'ENREGISTREMENT DES FEMELLES (2020 : NÉES DE 2001 À 2016)						
7 %	11 %	13 %	12 %	16 %	19 %	23 %
NOMBRE DE PLAQUES DÉCERNÉES DANS CHAQUE GROUPE (*)						
1	2	3	2	3	4	5

TABLEAU DES POINTS – VACHE ÉTOILE DE LA RACE ET MAÎTRE-ÉLEVEUR (*Veuillez noter que les valeurs exprimées dans ce tableau sont des estimations)

Production						Classification		Longévité		
	Déviati on combinée (gras + protéine)		MCR (**) combinée (gras + protéine)		Produ ction à vie	Points	Confor mation	Points	Lactati ons complé tées	Points
1 Lact.	[(+40)	ou	(+120)]	ou	60 000 kg	1	83-84	1	7	1
2 Lacts.	[(+40)	ou	(+120)]	ou	70 000 kg	2	85-86	2	8+	2
2 Lacts.	[(+60)	ou	(+150)]	ou	80 000 kg	3	87-89	3		
3 Lacts.	[(+60)	ou	(+150)]	ou	90 000 kg	4	EX	4		
3 Lacts.	[(+80)	ou	(+180)]	ou	100 000 kg	5	EX-2E	5		
4 Lacts.	[(+80)	ou	(+180)]	ou	120 000 kg+	6	EX-3E+	6		

(**) Au-delà des valeurs des moyennes nationales de la MCR

Des lactations à l'étranger peuvent être incluses dans les critères de Production à vie, à condition que la vache ait une classification canadienne de BP-83 ou mieux. Holstein Canada ajoutera, sur demande, les lactations à l'étranger à la base de données.

Toutes les données et autres informations soumises pourront être vérifiées ou examinées si Holstein Canada le juge approprié.

Tous les récipiendaires doivent être des membres en règle.

Mâles	Points
Production supérieure	5
Conformation supérieure	5
Classe Extra	15